

A 90 ans, Lily va être expulsée



Depuis 1969, Lily occupe un 15 m² insalubre, sous les toits, rue de Rome. Elle doit en être expulsée le 30 septembre. Ph. Florian LAUNETTE

« Je ne faut plus me faire toutes ces misères, sinon je n'en ai plus pour longtemps... », soupire Alice. "Mais appelez-moi Lily". A 90 ans, cette ancienne couturière pomponnée occupe un appartement insalubre depuis 1969, grand comme un mouchoir de poche, sous un toit de la rue de Rome. "Mais on ne veut plus de moi", explique-t-elle, placée sous curatelle renforcée. Avec une élocution impeccable et un humour intact, Alice Marron va être expulsée de ce taudis qu'elle avait rendu "coquet".

"Le droit d'être digne"

Le 30 septembre à 9 heures tapantes, c'est la police qui devrait venir la déloger. Une décision qui la plonge dans l'incompréhension : "Je sais que j'ai des torts, mais enfin, c'est pas humain, de me traiter comme ça." Voilà quelques années, sur les conseils d'un tiers, Lily avait cessé de payer son loyer - 120€ par trimestre mentionne son curateur M. Agnelot- pour contester le montant des charges d'eau. Une malheureuse initiative qui la prive du bénéfice de la loi 1948. déplore son avo-

cat. "J'ai proposé de régler le montant des loyers au propriétaire, mais il a refusé. Il veut sans doute récupérer l'appartement", glisse M^e Riomy. Le juge d'application des peines avait accordé un délai de 18 mois à Alice Marron avant de l'expulser. Aujourd'hui, son entourage réclame quelques semaines supplémentaires avant l'expulsion : "Le temps de trouver un appartement et de lui éviter la maison de retraite où elle refuse catégoriquement d'aller", plaide Annie, infirmière. Quelques mètres carrés dans le centre feraient le bonheur de Lily : "Je ne demande pas grand-chose, à mon âge on n'est pas très exigeante. Mais un petit endroit digne", soupire cette dame malentendante et malvoyante, pressée par cette décision de justice.

Il faut dire qu'avec une seule prise pour tout l'appartement, pas d'eau chaude ni de douche, des murs fissurés, Lily promet qu'elle saura se "contenter de peu. Il me faut juste un peu de temps. Et après, promis, je pars". Elle remet en place une boucle blanche : "Parce que même à 90 ans, on a le droit d'être digne."

Séverine PARDINI